



Reprise de conges maternite

Par **tardieu**, le **08/04/2010** à **16:28**

Bonjour,

voila mon conges parentale sait terminer le mois de mars seulement suite a une erreur de ma pars je croier que mon conges se terminer au mois de juillet donc jai contacter ma chef pour l informer de mon erreur et que je voulais reprendre seulement il nya pas de place pour l instant donc je voulais savoir que si je ne travailler pas si jaurais mon salaire quand meme vu que je devais reprendre debut avril